

## Histoire

La colonisation dans la région de l'estuaire du Saint-Laurent a longtemps été un fait inaccompli. Ce n'est que vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle que le développement commença à être significatif. Le développement de la région de La Mitis débuta pour sa part vers 1800.

C'est à François Vienney Pachot, marchand prospère installé dans la décennie 1670 à Québec, qu'est concédée le 7 janvier 1689 la seigneurie de Métis possédant une lieue de front, à prendre de part et d'autre de la rivière, sur une lieue de profondeur. Vu comme l'un des directeurs de la Compagnie du Nord, Pachot a d'abord des intentions commerciales pour sa seigneurie puisqu'il y installe un poste pour pêcher la morue, la baleine et le phoque et pour trapper avec les Amérindiens.

Le premier seigneur de Métis meurt en 1698. Sa veuve vend alors, pour 300 livres, la seigneurie à M. René Lepage qui possède déjà les seigneuries de Sainte-Claire et de Rimouski. Ce dernier se procure, en même temps que la seigneurie, les droits de pêche et de trappe qui s'y rattachent. Il exploite donc, lui aussi, les terres à des fins commerciales plutôt qu'à l'établissement de colons.

Suite à la mort de René Lepage, ses enfants prennent possession des terres et se les lèguent pendant quelques générations. Aucun développement ne se réalise sur le fief Pachot. Cent ans après que Pachot l'eut obtenu, le territoire ne compte encore ni moulin ni habitant. L'éloignement est une des causes qui explique le lent développement. Jusqu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, il faut plusieurs jours de navigation pour atteindre la région. Ce n'est qu'en 1827 que la route entre Québec et Métis devient praticable en charrette ou en calèche.

En 1790, Joseph Drapeau de Québec se prépare à acquérir les domaines des Lepage, car ces derniers lui doivent de l'argent. Après quelques débats politiques commencés par certains des héritiers, les Lepage réclamant la part de revenus leur appartenant des propriétés, Joseph Drapeau devient seigneur de Rimouski et de Métis après avoir obtenu les droits restants dans le fief Pachot. Tout comme Pachot et Lepage, il acquiert ces terres dans un but commercial plutôt que pour la colonisation.

Le territoire demeure très peu peuplé jusqu'en 1820. Vers la fin de la décennie, il commence à rapporter à ses propriétaires parce qu'on y pratique une intense activité forestière. William Price et Michel Larivée sont les deux concessionnaires à s'y établir et à commencer l'exploitation forestière. Jusqu'en 1836, les coupes forestières ont priorité sur la colonisation. C'est après ce temps que l'on commence réellement à coloniser le fief.

En 1830, les sœurs Drapeau signent avec William Price un contrat pour l'exclusivité de la coupe du pin et de l'épinette sur les terres non concédées de la seigneurie. Il renouvellera son bail pendant 10 ans. Avec toute cette exploitation, Métis devient une halte obligatoire pour les voiliers transportant du bois vers la Grande-Bretagne et l'Amérique du Nord. C'est alors que des colons viennent s'établir et forment les différents villages que nous connaissons aujourd'hui.